

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7304 SÉANCE DU 30 mai 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

PRÉSIDENT D'ÉLECTION 2022

Attendu que des élections doivent avoir lieu le 28 octobre 2022 dans quatre Cercles familiaux;

Attendu que le Code électoral prévoit que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) doit nommer un président d'élection au moins 90 jours avant la date du scrutin;

Attendu qu'un avis de concours pour recruter un président d'élection a été affiché du 24 mars au 15 avril 2022;

Attendu qu'une seule candidature wendat a été reçue et que la candidate, madame Karine Millaire, est qualifiée pour occuper le poste de Président d'élection;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7304 SÉANCE DU 30 mai 2022

PRÉSIDENT D'ÉLECTION 2022

Attendu que le processus de dotation pour président d'élection est complété et que le comité de sélection a émis une recommandation au CNHW;

Attendu que le comité de sélection recommande la nomination de madame Karine Millaire à ce poste;


Attendu que madame Karine Millaire accepte de présider l'élection du 28 octobre 2022;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **De** nommer madame Karine Millaire au poste de Président d'élection à être tenue le 28 octobre 2022;
- **De** mandater la direction des Services juridiques du Conseil de la Nation huronne-wendat afin de convenir d'un contrat pour la durée du mandat électoral.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND